



## APERÇU DU FONDS

Fonds de stratégies de crédit NewGen - Parts de catégorie I

NewGen Asset Management Limited

Le 19 décembre 2023

Le présent document renferme des renseignements essentiels sur les parts de catégorie I du Fonds de stratégies de crédit NewGen (le « **Fonds** ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec NewGen Asset Management Limited (« **NewGen** » ou le « **gestionnaire** ») au 1-833-5 NEWGEN, par courriel à l'adresse [info@NewGenfunds.com](mailto:info@NewGenfunds.com), ou visitez le [www.newgenfunds.com](http://www.newgenfunds.com).

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

**Ce Fonds est un organisme de placement collectif alternatif. Il investit dans des catégories d'actifs ou utilise des stratégies de placement qui ne sont pas permis aux organismes de placement collectif traditionnels. Parmi les stratégies particulières qui distinguent le présent Fonds des organismes de placement collectif traditionnels, on compte l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins, une capacité accrue de vente de titres à découvert, ainsi que la capacité d'emprunter des fonds aux fins de placement. Bien que ces stratégies seront utilisées conformément à l'objectif et aux stratégies en matière de placement du Fonds, elles pourraient précipiter la baisse de la valeur de votre placement si certaines conditions du marché sont réunies.**

### Bref aperçu

|  |  |                                       |  |
|--|--|---------------------------------------|--|
| <b>Code du Fonds :</b>                             | NEW705   | <b>Gestionnaire du Fonds :</b>        | NewGen Asset Management Limited  |
| <b>Date de création de la catégorie :</b>          | Le 29 décembre 2022  | <b>Gestionnaire de portefeuille :</b> | NewGen Asset Management Limited  |
| <b>Valeur totale du Fonds au 31 octobre 2023 :</b> | 28,6 M\$   | <b>Distributions :</b>                | Distributions mensuelles du revenu selon un taux fixé par le gestionnaire; distribution annuelle du revenu net et des gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles au plus tard le 15 décembre |
| <b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>          | 5,25 %   | <b>Placement minimal :</b>            | Placement initial : 5 000 000 \$; placements additionnels : 500 \$   |
| <b>Effet de levier :</b>                           | L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser trois fois sa valeur liquidative, calculée quotidiennement. |                                       |  |

### Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds cherche à optimiser les rendements absolus pour les porteurs de parts au cours du cycle de crédit traditionnel des sociétés grâce à une combinaison de revenu et de gains en capital, tout en réduisant la volatilité liée aux rendements. Pour atteindre cet objectif en matière de placement, le Fonds investit essentiellement dans un portefeuille concentré, mais adéquatement diversifié, composé d'obligations de qualité moindre émises par des sociétés nord-américaines cotées en bourse et il pourrait également investir dans d'autres types de titres de créance, comme des prêts à terme, des obligations convertibles, des titres privilégiés et des titres de participation ordinaires.

L'exposition brute globale du Fonds découlant des emprunts de liquidités, des ventes à découvert et des contrats sur instruments dérivés ne dépassera pas 300 % de sa valeur liquidative ou ce qui est normalement permis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable. L'effet de levier est calculé conformément à la méthode prescrite par les règlements sur les valeurs mobilières, ou à toute dispense aux termes de ceux-ci.

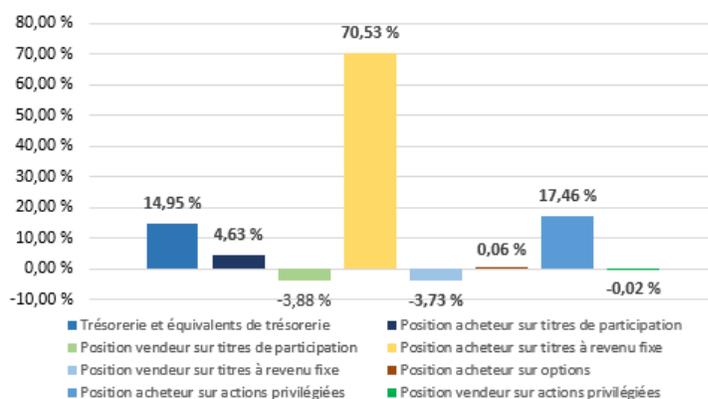
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 octobre 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

#### DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 31 octobre 2023)

|  |         |
|--|---------|
| 1. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE   | 14,96 % |
| 2. GOEASY LTD 5,375 % décembre 2024          | 4,05 %  |
| 3. NORTHLAND POWER INC. 9,25 % juin 2083     | 3,66 %  |
| 4. CITADEL INCOME FUND                       | 3,60 %  |
| 5. ALGONQUIN PWR & UTILITY PRIV. CAT. A      | 3,50 %  |
| 6. ATLANTICA JERSEY LTD 4,00 % juillet 2025  | 3,42 %  |
| 7. FONDS DE REVENU CANOE EIT                 | 3,39 %  |
| 8. CHIP MORTGAGE TRUST 1,503 % novembre 2024 | 3,37 %  |
| 9. TITAN INTERNATIONAL INC. 7 % avril 2028   | 3,36 %  |
| 10. VECTOR GROUP LTD 5,75 % février 2029     | 3,27 %  |

Pourcentage total des 10 principaux placements 46,57 %  
 Nombre total de placements 86

#### RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 31 octobre 2023)



## Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## Niveau de risque

**NewGen estime que la volatilité du présent Fonds est de faible à moyenne.**

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

▼

|        |                   |       |                  |       |
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|
| Faible | Faible à<br>moyen | Moyen | Moyen à<br>élevé | Élevé |
|--------|-------------------|-------|------------------|-------|

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds » dans le prospectus simplifié du Fonds.

## Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie I du Fonds depuis sa création. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

### Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie I du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible car le Fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section vous indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie I du Fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible car le Fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

### Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts de catégorie I du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible car le Fonds est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

## À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à moyen ou à long terme qui s'inscrit dans un portefeuille équilibré;
- veulent avoir accès à des investissements fondés sur la recherche;
- souhaitent obtenir une exposition à un portefeuille de titres diversifié;
- ont une tolérance au risque qui est faible ou moyenne.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie I du Fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent lorsque vous achetez des parts de catégorie I du Fonds.

### 2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

En date du 30 juin 2023, les frais liés aux parts de catégorie I du Fonds s'établissaient 5,40 % de sa valeur, ce qui correspond à 54,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| TAUX ANNUEL (EN % DE LA VALEUR DU FONDS)   |               |
|--|---------------|
| <b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b><br>Il s'agit du total des frais d'exploitation liés aux parts de catégorie I du Fonds. | 5,25 %        |
| <b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b><br>Il s'agit des frais de transactions du Fonds.                                     | 0,15 %        |
| <b>Frais du Fonds</b>  | <b>5,40 %</b> |

### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payable par NewGen à l'égard des parts de catégorie I du Fonds.

### 3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais pour acheter, détenir ou vendre des parts du Fonds.

| Frais  | Ce que vous payez   |
|--|---|
| <b>Frais de négociation à court terme</b>    | Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 90 jours suivant leur acquisition. Ces frais sont payés au Fonds.   |
| <b>Frais de changement de catégorie</b>      | Jusqu'à 2 % de la valeur des parts dont vous demandez le changement de catégorie. Ces frais sont payés à votre représentant.  |
| <b>Frais de gestion</b>                      | Vous négociez et payez directement au gestionnaire les frais de gestion annuels applicables à vos parts de catégorie I. Ces frais ne dépasseront pas 2 % de la valeur de vos parts. |
| <b>Rémunération en fonction du rendement</b> | Vous pourriez verser une rémunération en fonction du rendement directement au gestionnaire, selon les modalités dont vous aurez convenu avec ce dernier.                            |

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, veuillez communiquer avec NewGen ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

NewGen Asset Management Limited  
Commerce Court North  
CP 405, Bureau 2901  
25 King Street West  
Toronto (Ontario) M5L 1G3  
N° de téléphone : 416-941-9112  
N° sans frais : 1.833.5NEWGEN  
info@NewGenfunds.com  
www.newgenfunds.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).